

REDICTION & ADMINISTRATION: BOUDBAIS, 65, rue des Fabriques (pre la place du Tricou)

PRIX DES ABONNEMENTS: ROUBAIS TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50 - Un an, 18 fr.

Collectivisme révolutionnaire

Donc, les collectivistes détestent le masque opportuniste derrière lequel ils dissimulent, depuis quelque temps, leurs véritables projets et leurs véritables doctrines.

Et la nouvelle attitude des chefs de parti collectiviste a su réimpression dans les départements.

A Lille, on écarte M. Bergot de la candidature au Conseil général dans le canton, on l'écarte, lui qui habite le quartier, qui possède des relations et des sympathies personnelles, et qui a précédemment campagne dans l'élection au Conseil d'arrondissement semblait désigner pour représenter le parti ouvrier dans le scrutin du 3 juin.

Enfin, on choisit un candidat de la nuance socialiste le plus accommodant, M. Deverny, qui a revendiqué hautement, samedi, le titre de « collectiviste révolutionnaire », et qui hier encore, dans une nouvelle réunion publique, a complaisamment insisté sur ces caractères de son programme.

Cette fois donc, l'équivoque n'existe plus. On ne demande plus aux électeurs de se prononcer en faveur d'aspirations plus ou moins vagues vers un état social plus fraternel et plus juste, on les appelle à approuver de leurs votes la doctrine collectiviste dans toute sa rigueur, dans toute son intangibilité.

« Tout à tous et rien à personne », ainsi peut être résumée la conception collectiviste-marxiste.

Et pour réaliser cette conception, les révolutionnaires dont M. Deverny se réclame, préconisent non seulement la lutte des classes, mais le recours à la force et à la violence, le recourir à l'insurrection.

C'est là la guerre civile qu'on prétend nous conduire, car on ne suppose pas que les citoyens qui possèdent, si peu que ce soit, se laisseront expropriar sans résistance du fruit de leur travail.

« Tout enfantement, a écrit un écrivain socialiste, est accompagné d'effusion de sang ».

De sorte que si par suite d'un affolement passager du suffrage universel, ou à la faveur d'une insurrection comme celle de la Commune en 1871, les collectivistes révolutionnaires parvenaient à s'emparer du pouvoir, ils n'hésiteraient pas à essayer d'appliquer leurs idées chimériques.

C'est ce n'est pas seulement la propriété individuelle qu'ils prétendraient supprimer, ce sont les titres, antérieurs ou obligations qu'ils maintiennent, c'est tout ce que nos pères ont acquis par leur valeur et leur labeur ; c'est le mariage, c'est la famille qu'ils aboliraient, et il libèrent alors, sans crainte de mésestime, filles et garçons pourront découler leur mariage, satisfaisant leurs besoins amoureux, et exercer tous les organes dont l'hygiène exige le fonctionnement régulier. Les rapports sexuels seront des rapports essentiellement priés, basés sur ce qui nous rend dignes, sur l'amour, sur le désir mutuel, aussi durables et aussi variés que le désir qui les provoque ».

Chimères, folles, dira-t-on ! Nous ne croyons volontiers, nous l'espérons. Mais quand on est témoin de la nouvelle attitude des collectivistes, quand on voit leurs créateurs autorisés à Paris, leur candidat à Lille, se poser aussi résolument en collectivistes révolutionnaires et poursuivre, sur ce terrain de la révolution sociale, une campagne qui va sans doute être vigoureusement poursuivie, cela donne singulièrement à réfléchir.

El nous fait donc la collectivisme révolutionnaire au tragique, du moins est-il sage de le prendre au sérieux.

Les socialistes allemands, plus rêveurs qu'ingénieurs, écartés révolutionnaires du despotisme impérial, versèrent sous le nom de leur pays à lancer dans les aventures collectivistes et faire la dangereuse expérience des utopies de Karl Marx.

Fort heureusement, notre vieux bon sens ganalois n'a pas encore perdu tous ses droits.

Nous travaillons à l'émancipation, et très légitimement, à une amélioration de leur sort, à une élévation de leur condition et de leur dignité, nous sommes en communion élective.

El nous fait donc la collectivisme révolutionnaire au tragique, du moins est-il sage de le prendre au sérieux.

Les socialistes allemands, plus rêveurs qu'ingénieurs, écartés révolutionnaires du despotisme impérial, versèrent sous le nom de leur pays à lancer dans les aventures collectivistes et faire la dangereuse expérience des utopies de Karl Marx.

Fort heureusement, notre vieux bon sens ganalois n'a pas encore perdu tous ses droits.

Le claquage par l'alcool

M. Henry Boucher, ministre du commerce et de l'industrie, a occupé ce jour-ci le Palais national, à propos de la question du claquage par l'alcool.

Il nous a fait un exposé de la situation de ce problème, qui nous a été très intéressant, et nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

Il nous a fait connaître les motifs qui ont conduit le ministre à proposer ce mode de claquage.

LA QUESTION DU PALAIS DES BEAUX-ARTS de Lille

Nous ne passons rapidement sur les divers phases qu'a traversées la construction du Palais des Beaux-Arts et nous ne nous arrêtons qu'aux incidents qui se sont produits après l'inauguration de ce monument.

Après les collections furent-elles installées, que des dégrès, d'abord légers, mais de nature à compromettre les conservateurs et la commission, se produisirent.

M. le docteur Dehérain, dans son rapport, mentionne de lettres du ministre, datées du 10 novembre 1897, 22 février, et 15 juin 1898, qui toutes constatent que nos collections artistiques ne se trouvent pas placées dans un milieu favorable.

M. le maire de Lille répondit que des mesures efficaces avaient été prises pour éviter toute cause de détérioration.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées. L'iver de 1896 produisit des dommages considérables, et celles qui furent tentées en 1897 furent insuffisantes.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

M. le docteur Dehérain, le croiyait, malheureusement ! Il n'est étonnant, les vices rédhibitoires de cette construction mais considérons que celles qui avaient été tentées.

Le conseil supérieur de la marine marchande

Le conseil supérieur de la marine marchande a tenu sa séance d'aujourd'hui. Le président, M. de Lamoignon, a lu un rapport sur les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Le conseil a adopté les conclusions de la commission. Il a décidé de poursuivre les travaux de la commission.

Les précautions

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

Les précautions ont été prises pour éviter toute cause de détérioration. Les collections ont été soigneusement surveillées.

PRIX DES ANNONCES

ANNONCES... 0 fr. 25 la ligne ROUBAIS... 0 fr. 50 FAITS DIVERS... 0 fr. 75 LOCALES... 1 fr. 00

Les abonnés sont priés de verser aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Partir de l'érosion en mine

ALAIS 25 tués

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.

Alais, 3 juin. — Une grave accident s'est produit hier, vers cinq heures, au puits Fontaine des mines de Hochelac (Gard), dans une galérie souterraine. Un train descendant chargé d'acide carbonique s'est projeté et les ouvriers qui travaillaient dans la galerie ont été envahis par le gaz. Le nombre des victimes est de 25.